

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

**Les convocations aux assemblées des créanciers ont été envoyées – La participation aux assemblées des créanciers n'est pas obligatoire**

Küsnacht-Zurich, le 31 mai 2002. Le commissaire du groupe Swissair, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, et son équipe auront expédié, d'ici la fin de la semaine en cours, toutes les convocations aux assemblées des créanciers de SAirGroup (le 26 juin 2002), SAirLines et Flightlease AG (toutes deux le 27 juin 2002). La documentation jointe à la convocation envoyée aux créanciers comprend l'ordre du jour, les remarques du commissaire concernant l'assemblée des créanciers, les rapports intermédiaires du 12 mars 2002 et du 10 mai 2002, déjà publiés, ainsi que le projet de concordat. La documentation sera mise à la disposition du public sur le site Web du commissaire ([www.sachwalter-swissair.ch](http://www.sachwalter-swissair.ch)) dans le courant de la journée.

**La participation aux assemblées des créanciers n'est pas obligatoire**

Ces derniers jours, le commissaire a été interrogé à différentes reprises par des créanciers souhaitant savoir si le fait de ne pas assister à l'assemblée des créanciers leur ferait perdre leur qualité de créanciers. Cela n'est pas le cas. L'assemblée des créanciers est, d'un côté, une réunion d'information au cours de laquelle le commissaire présentera notamment son activité jusqu'à cette date et expliquera le projet de concordat. De l'autre, elle a pour fonction de désigner le liquidateur et les membres de la commission des créanciers. Un créancier qui n'assiste pas à l'assemblée des créanciers reste créancier de la société. Il conserve son droit au dividende, dans le cadre des dispositions législatives, et peut participer au vote sur le concordat. Les documents de vote correspondants seront envoyés aux créanciers quelques jours après l'assemblée de créanciers.

\*\*\*

Pour de plus amples renseignements

- Site Web du commissaire: [www.sachwalter-swissair.ch](http://www.sachwalter-swissair.ch)
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88